

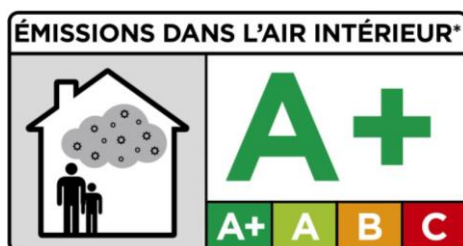
Ungersheim, le 28 Août 2014

Attestation concernant la classe d'émission « A+ » dans l'air intérieur

Liste des familles de produits concernés par cette attestation :

- Plaques de plâtre KNAUF (cloisons*, complexes de doublage et plafond)
- Panneaux en laine de Bois (gamme Organic, gamme Fibralth et complexe avec isolants)
- Panneaux isolant en Polystyrène Expansé (gamme KNAUF Therm et autres produits PSE)
- Panneaux isolant en Polyuréthane (gamme KNAUF Thane et autres produits PUR ou PIR)
- Panneaux isolant en Polystyrène Extrudé (gamme K-FOAM et autres produits XPS)
- Enduits KNAUF (Enduits à Joints, Mak 3, gamme Sheetrock, ...)

Par la présente, nous vous confirmons que les produits KNAUF (des familles ci-dessus) ont une classe d'émission « A+ » conformément à l'étiquetage sanitaire français.

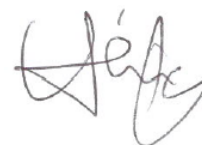


Cela signifie que les produits KNAUF (des familles ci-dessus) respectent à 28 jours les seuils d'émissions suivants (exprimés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$) :

	Classe C	Classe B	Classe A	Classe A+
Formaldéhyde	>120	<120	<60	<10
Acétaldéhyde	>400	<400	<300	<200
Toluène	>600	<600	<450	<300
Tétrachloroéthylène	>500	<500	<350	<250
Xylène	>400	<400	<300	<200
1,2,4-Triméthylbenzène	>2000	<2000	<1500	<1000
1,4-Dichlorobenzène	>120	<120	<90	<60
Éthylbenzène	>1500	<1500	<1000	<750
2-Butoxyéthanol	>2000	<2000	<1500	<1000
Styrène	>500	<500	<350	<250
COVT	>2000	<2000	<1500	<1000

Les tests d'émissions ont tous été réalisés selon les exigences de la réglementation française et conformément aux normes NF EN ISO 16000 en vigueur.

Responsable Environnement Western Europe
Eric HENNEKE



* A l'exception de la plaque KNAUF Fireboard.